

Enjeux et perspectives des industries agroalimentaires face à la volatilité du prix des matières premières

Octobre 2012

Présentation des résultats



Présentation des principaux résultats de l'étude

I. Cadre de l'étude

- a) *Contexte*
- b) *Objectifs*
- c) *Approche retenue et limites*

II. Quatre industries face à la volatilité

- a) *Sensibilité à la volatilité*
- b) *Maturité face à la volatilité*
- c) *Synthèse : vulnérabilité à la volatilité*



III. Perspectives : enjeux majeurs et recommandations

- a) *Vision des acteurs interrogés*
- b) *Enjeux majeurs*
- c) *Focus sur les recommandations prioritaires*

IV. Conclusion et annexe

Présentation des principaux résultats de l'étude

I. Cadre de l'étude

- a) *Contexte*
- b) *Objectifs*
- c) *Approche retenue et limites*

II. Quatre industries face à la volatilité

- a) *Sensibilité à la volatilité*
- b) *Maturité face à la volatilité*
- c) *Synthèse : vulnérabilité à la volatilité*



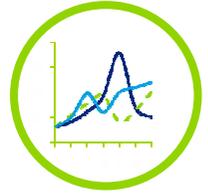
III. Perspectives : enjeux majeurs et recommandations

- a) *Vision des acteurs interrogés*
- b) *Enjeux majeurs*
- c) *Focus sur les recommandations prioritaires*

IV. Conclusion et annexe

I. Cadre de l'étude

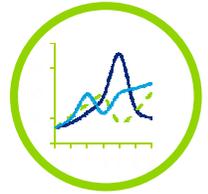
a) Contexte



- Premier secteur industriel français (150 Mds € de CA, 400 salariés, plus de 10 000 entreprises), contributeur positif à la balance commerciale de la France, **les industries agroalimentaires sont un secteur essentiel à l'économie française.**
- Les industriels sont placés **entre des matières premières (MP) agricoles**, aux prix variables, **et des biens de consommation** dont les prix sont stabilisés par les distributeurs et les attentes des consommateurs.
- Le démantèlement progressif des mécanismes de régulation de la PAC , particulièrement sensible depuis les années 2000, **augmente l'exposition des industries à la volatilité en amont.** Les flambées de prix constatées en 2007-2008 ont mis un certain nombre d'acteurs en difficulté.
- Dans ce contexte, il paraît important de **mieux comprendre la situation des industries agro-alimentaires** face à la volatilité des prix afin de mieux pouvoir en anticiper les conséquences et en limiter les effets négatifs.

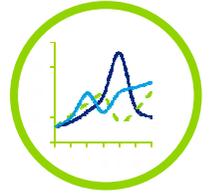
I. Cadre de l'étude

b) Objectifs



Cette étude avait plusieurs objectifs :

- Décrire les **conséquences** de la volatilité des prix des matières premières sur les industries agroalimentaires françaises
- Analyser les **facteurs expliquant les effets de la volatilité** des prix des matières premières agricoles sur les industries agroalimentaires
- Rendre compte de la **perception des industriels** des impacts présents et futurs de la volatilité sur leur activité
- **Formuler des recommandations** pour aider les industriels à faire face aux difficultés liées à la volatilité



I. Cadre de l'étude

c) Approche retenue et limites

- Quatre filières ont été retenues pour représenter les IAA :
 - la filière céréale avec la meunerie et l'industrie des gâteaux et biscuits, 
 - la fabrication d'aliments pour animaux, 
 - l'industrie laitière, 
 - et la fabrication de produits à base de porc. 
- Les conséquences de la volatilité sur l'industrie ont notamment été recherchées par l'analyse des bases de données économiques : celle-ci permet d'identifier des corrélations entre volatilité et effets sur la santé économique des acteurs, et non des relations de causalité.
- La perception des industriels a été établie par des entretiens avec les responsables achats ou les directeurs généraux d'une sélection d'acteurs. L'échantillonnage restreint des industriels interrogés ne permet cependant pas d'avoir une vision statistiquement représentative de la perception des acteurs.
- Les recommandations formulées s'appuient sur des hypothèses tirées de la documentation ou d'entretiens auprès d'experts sectoriels, dont certaines pourraient s'avérer erronées. Les prestataires en charge de cette étude ne sauraient être considérés comme responsables des effets induits par des décisions prises sur cette base.

Présentation des principaux résultats de l'étude

I. Cadre de l'étude

- a) *Contexte*
- b) *Objectifs*
- c) *Approche retenue et limites*

II. Quatre industries face à la volatilité

- a) *Sensibilité à la volatilité*
- b) *Maturité face à la volatilité*
- c) *Synthèse : vulnérabilité à la volatilité*



III. Perspectives : enjeux majeurs et recommandations

- a) *Vision des acteurs interrogés*
- b) *Enjeux majeurs*
- c) *Focus sur les recommandations prioritaires*

IV. Conclusion et annexe

II. Quatre IAA face à la volatilité du prix des MP agricoles

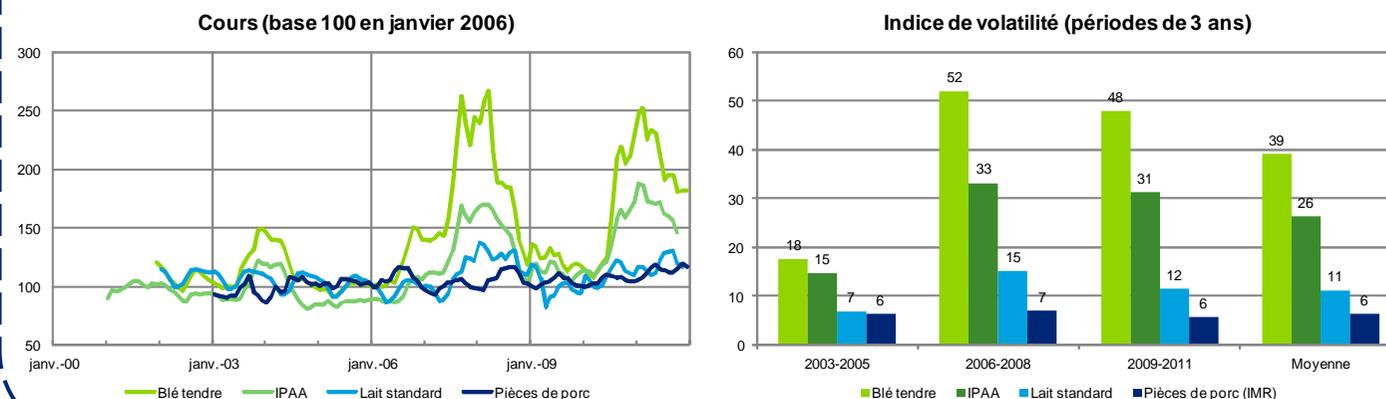
a) Sensibilité à la volatilité

Exposition amont (1/2)

Mécanisme de formation des prix

	Marchés internationaux
	Marchés internationaux
	Indice, 50% déterminés par les cours internationaux
	Gré à gré européen

Prix des matières premières agricoles

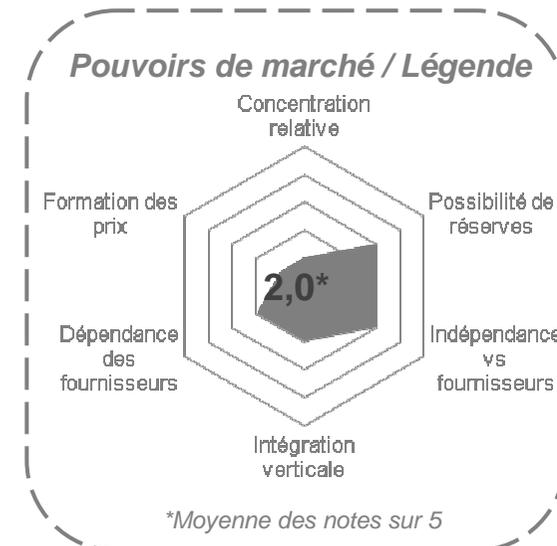


- La meunerie et l'alimentation animale, dont les prix des intrants sont fixés par les cours internationaux, sont les plus exposés à la volatilité amont.
- Le mécanisme de formation du prix de la collecte du lait en France génère, pour certains acteurs, des décalages entre les évolutions de leurs coûts de revient et celles de leurs prix de vente.
- De fortes disparités existent entre les différentes pièces de porc. La volatilité de certaines pièces peu nobles est un phénomène nouveau.

II. Quatre IAA face à la volatilité du prix des MP agricoles

a) Sensibilité à la volatilité

Exposition amont (2/2)



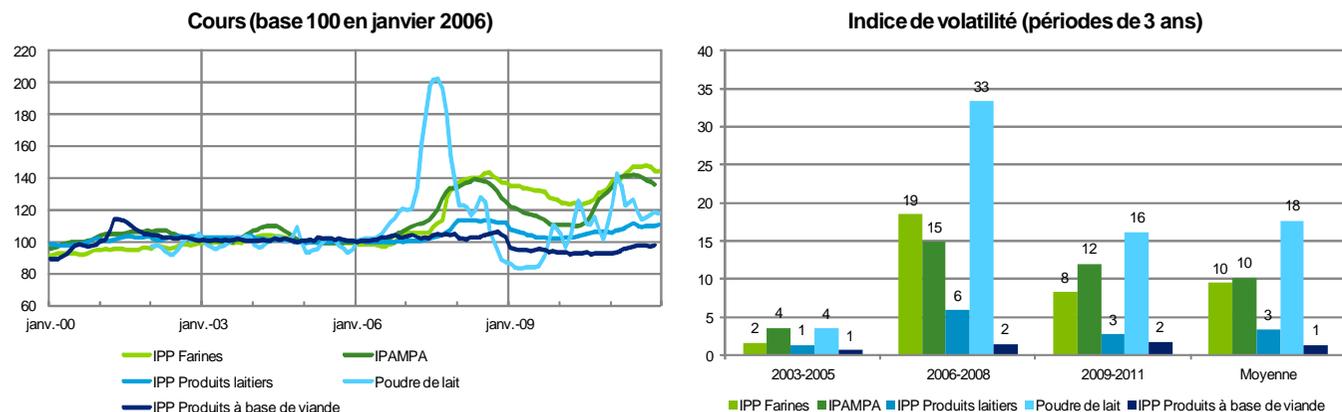
➤ Aucune des quatre industries n'a de réel pouvoir de marché sur la fixation du prix de ses matières premières.

II. Quatre IAA face à la volatilité du prix des MP agricoles

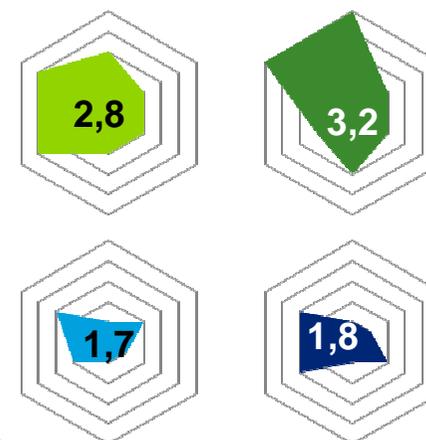
a) Sensibilité à la volatilité

Exposition aval

Prix des Produits

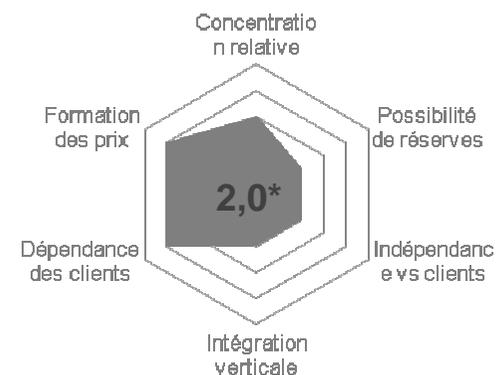


Pouvoirs de marché aval



- Du fait de la spécificité de leur clientèle, les industriels de l'alimentation animale et ceux de la meunerie, sont, sur certains marchés et à certaines périodes, en mesure de répercuter les variations de prix auxquelles ils sont confrontés.
- Une partie de l'industrie de la transformation du lait et la grande majorité de l'industrie de la fabrication des produits à base de porc commercialisent leurs produits auprès de la grande distribution. Le pouvoir de négociation de cette dernière limite significativement les transmissions des hausses de prix.
- Les opérateurs laitiers opérant sur le marché des produits industriels (beurre et poudre de lait) font face à une volatilité très forte en aval.

Pouvoirs de marché / Légende

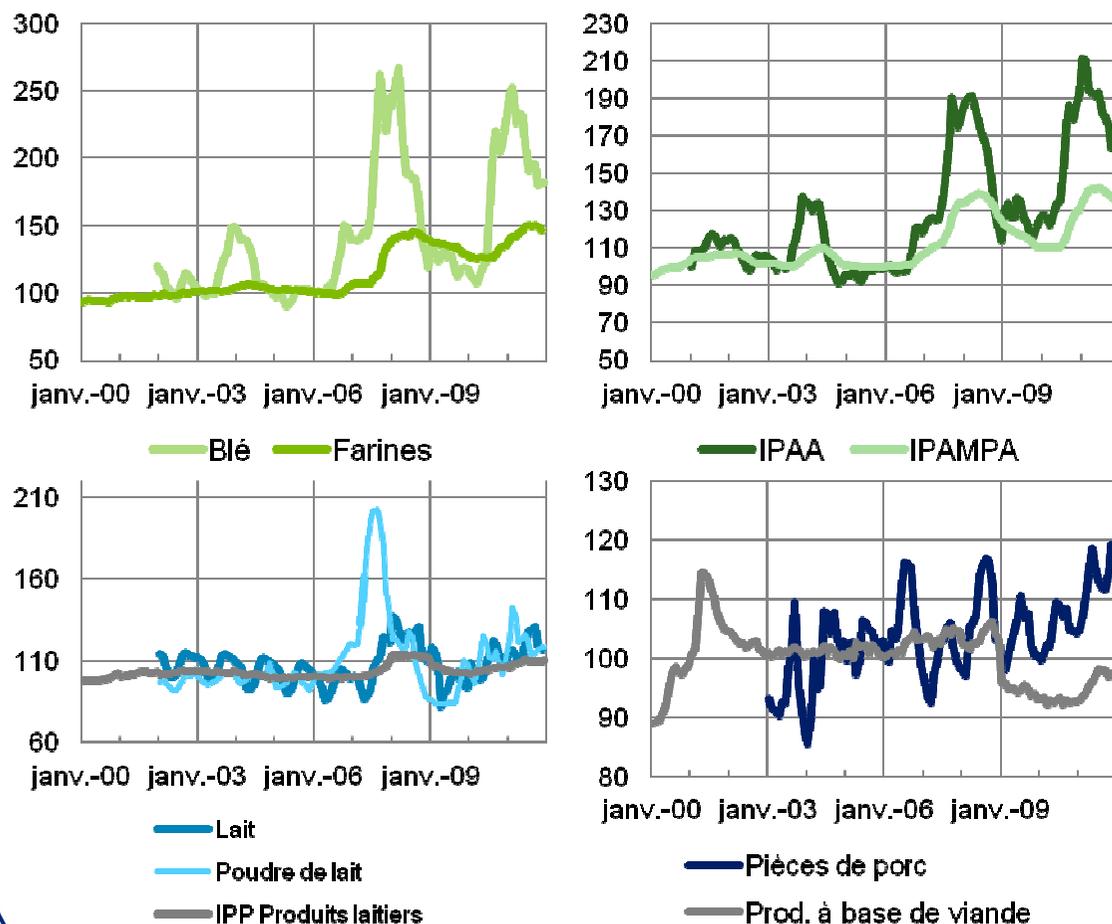


*Moyenne des notes sur 5

II. Quatre IAA face à la volatilité du prix des MP agricoles

a) Sensibilité à la volatilité Exposition globale : transmission des variations de prix

Prix amont et aval (base 100 en 2006)



Transmission des variations

	MP / CA	Répercussion variations
	~70%	20-30%
	~80%	40-60 %
	50-60%	PGC : 25 à 40% PI : N/A
	50%	N/A

- Parmi les industries étudiées, les industries du « grain » (meunerie et alimentation animale) présentent la plus grande capacité d'absorption de la volatilité.
- Les fabricants de produits à base de porc transmettent difficilement les variations de prix et doivent de fait absorber les chocs observés sur les intrants.
- Les fabricants de produits laitiers sont dans une situation intermédiaire : ils réussissent à passer une partie des variations de coûts à la grande distribution et peuvent se positionner sur le marché des produits industriels.

II. Quatre IAA face à la volatilité du prix des MP agricoles

a) Sensibilité à la volatilité

Synthèse

	Amont				Aval			Transmission	Exposition
	Formation des prix	Pouvoir de marché	Volatilité	Disponibilité d'outils de couverture	Formation des prix	Pouvoir de marché	Volatilité		
	Marchés internationaux	nul	très forte	oui	Gré à gré avec 2 ^e transformation	moyen	moyenne	moyenne	moyenne à forte
	Marchés internationaux	nul	forte	oui	Gré à gré avec éleveurs	moyen à fort	forte	bonne	moyenne
	Indice, 50% déterminés par les cours internationaux	faible et indirect à travers l'inter-profession	moyenne	non	PI : marchés internationaux	nul	très forte	N/A	forte
					PGC : négociation GMS	très faible	faible		
	Gré à gré européen	faible	moyenne à forte (suivant les pièces de porc)	non	négociation GMS	très faible	faible	faible	très forte

- Les secteurs de la meunerie et de la production d'aliments pour animaux sont les plus exposés à la volatilité du prix des matières premières, notamment du fait de leur approvisionnement sur les marchés mondiaux.
- La sensibilité des secteurs de la fabrication de produits laitiers et de produits à base de porc est cependant un peu plus forte : ils font face à des marchés moins volatiles en amont mais sont confrontés à des contraintes plus fortes en aval, notamment celle de la GMS, et ne disposent pas d'outils de couverture.
- Les situations sont très différentes entre les acteurs au sein d'un même secteur, selon leurs tailles et leurs marchés.

Focus Biscuiterie : La sensibilité de la biscuiterie est comparable à celle de charcuterie-salaison : forte volatilité des prix en amont (céréales, sucre, cacao, etc.), grande distribution en aval, et peu d'utilisation d'outils de couverture.

II. Quatre IAA face à la volatilité du prix des MP agricoles

b) Maturité face à la volatilité

Résilience des secteurs : degré de concentration et rentabilité

- *Au sein des quatre industries se côtoient des grands groupes internationaux, des acteurs de tailles intermédiaires et des petites et très petites industries. Les structures coopératives et les structures privées y sont toutes deux représentées.*
- *Globalement, le secteur des fabricants de produits laitiers semble légèrement plus concentré, suivi par la meunerie et l'alimentation animale.*
- *Les rentabilités des entreprises agroalimentaires sont relativement faibles et comportent des disparités marquées selon les secteurs et la taille des acteurs. Les industriels fabriquant des produits à base de porc apparaissent comme les plus fragiles.*

Les réponses des industriels d'ordre opérationnel

- *Les perceptions de l'utilité et de l'accessibilité des outils de couverture sont très variables entre les acteurs. Seuls certains acteurs de l'alimentation animale et la meunerie les utilisent couramment.*
- *La maîtrise de la problématique « matières premières » donne un avantage compétitif significatif. Cet avantage est plus naturellement constaté chez les plus grandes entreprises. A contrario, la non-maîtrise de cette problématique est un facteur de risque majeur.*

II. Quatre IAA face à la volatilité du prix des MP agricoles

b) Maturité face à la volatilité

Les réponses des industriels d'ordre stratégique

- *Les stratégies de diversification permettent de répartir le risque*
- *Les stratégies de montée en gamme permettent de se positionner sur des produits à plus forte valeur ajoutée*
- *Les stratégies d'intégration ou de partenariats permettent de contrôler les approvisionnements et/ou de partager les risques*

L'adaptation des filières

- *La restructuration des acteurs situés en amont des industries de la transformation du lait et de la production de produits à base de porc est considérée par certains industriels comme nécessaire au renforcement de la compétitivité des filières nationales.*

II. Quatre IAA face à la volatilité du prix des MP agricoles

b) Maturité face à la volatilité

Tableau de synthèse

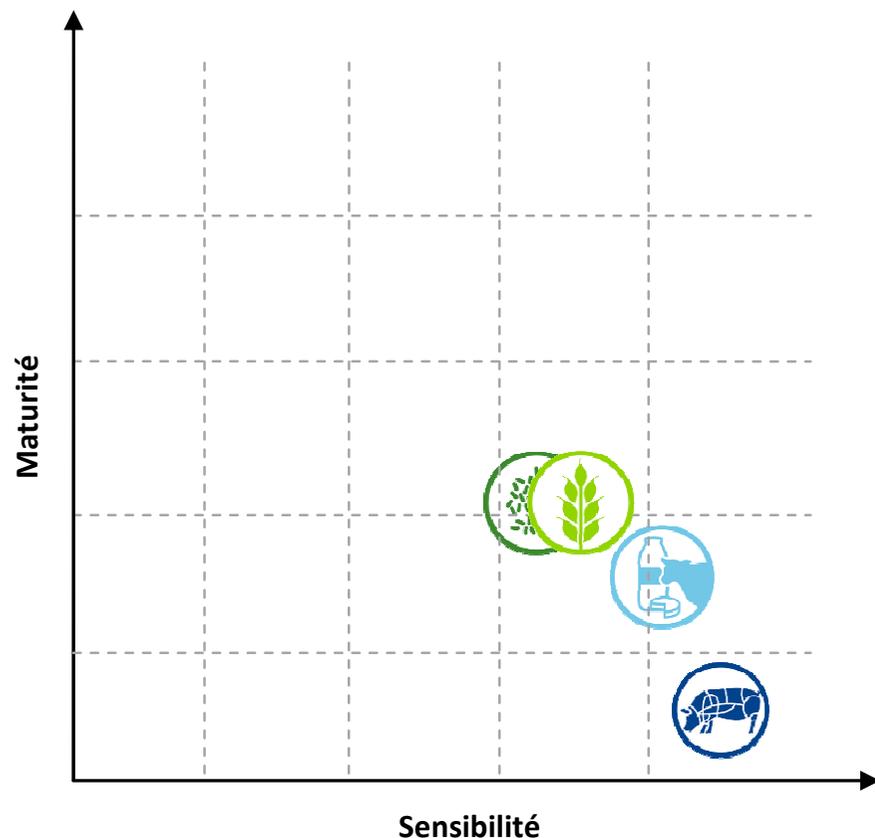
	Résilience du secteur (rentabilité, concentration)	Adaptation opérationnelle	Adaptation stratégique	Adaptation de la filière	Maturité
	Moyenne à bonne	Bonne	Moyenne		moyenne à bonne
	Moyenne	Très bonne	Moyenne		moyenne à bonne
	Moyenne	Moyenne	Bonne	Nécessaire	moyenne
	Faible	Faible	Faible	Nécessaire	faible

- Les industries du grain, exposées depuis plus longtemps au phénomène de volatilité et s'appuyant sur des outils de couverture adossés aux matières premières, se sont globalement mieux adaptées au phénomène de la volatilité avec cependant de fortes disparités entre acteurs.
- Les industriels de la 2^e transformation du porc sont encore très peu matures sur ces sujets.
- Les industriels du lait sont dans une situation intermédiaire : certains grands acteurs positionnés à la fois sur les produits industriels et sur des PGC ont su s'adapter, à la différence des acteurs spécialisés.

Focus Biscuiterie : N'utilisant que très peu les outils de couverture, le secteur de la biscuiterie semble moins mature que les secteurs de la meunerie et de l'alimentation animale quant à la gestion de la volatilité des prix des matières premières.

II. Quatre IAA face à la volatilité du prix des MP agricoles

c) Synthèse : vulnérabilité à la volatilité



Principaux constats :

- La fabrication de produits à base de porc, à la fois fortement exposée et peu mature sur le sujet, semble être l'industrie la plus vulnérable.
- Les industriels de la fabrication de produits laitiers sont également particulièrement vulnérables, notamment les acteurs uniquement orientés sur les produits de grande consommation, dont la situation est proche de celle des charcutiers-salaisonniers.
- En revanche, la meunerie et l'alimentation animale, exposées depuis plus longtemps et moins directement confrontées à la grande distribution, ont su s'adapter et sont aujourd'hui moins vulnérables.

Focus Biscuiterie

La biscuiterie est caractérisée par une forte vulnérabilité à la volatilité des prix des matières premières. À ce titre, elle se rapproche de l'industrie de fabrication des produits à base de porc.

Présentation des principaux résultats de l'étude

I. Cadre de l'étude

- a) *Contexte*
- b) *Objectifs*
- c) *Approche retenue et limites*

II. Quatre industries face à la volatilité

- a) *Sensibilité à la volatilité*
- b) *Maturité face à la volatilité*
- c) *Synthèse : vulnérabilité à la volatilité*



III. Perspectives : enjeux majeurs et recommandations

- a) *Vision des acteurs interrogés*
- b) *Enjeux majeurs*
- c) *Focus sur les recommandations prioritaires*

IV. Conclusion et annexe

III. Perspectives : enjeux majeurs et recommandations

a) Vision des acteurs interrogés

IAA	Niveaux de prix et de volatilité	Principaux impact sur la filière
	amont : augmentation de la volatilité des prix des matières premières au cours des prochaines années aval : /	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du phénomène de concentration/polarisation de la filière - Développement de labels de qualité
	amont : augmentation de la volatilité des prix des matières premières au cours des prochaines années aval : /	<ul style="list-style-type: none"> - Restructuration de la filière - Perte de fidélité des clients/adhérents
	amont : tendance de fond à la hausse du prix liée à la demande des pays émergents, avec risque de baisse significative à la fin des quotas en 2015 lié à une surproduction européenne. Volatilité stable à un niveau haut aval : prix des PI en tendance haussière, PGC stables sous la pression de la GMS	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la concentration du secteur avec faillite/rachat d'acteurs de petite taille ou trop spécialisés - Possible augmentation des cas de refus de collecte en cas de baisse significative des prix (- en amont : difficultés économiques des producteurs de lait)
	amont : tendance de fond à la hausse des prix de certaines pièces de porc liée à une demande croissante des pays émergents. Volatilité stable/croissante à un niveau haut aval : /	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la concentration du secteur avec des faillites/rachats d'un certain nombre de PME - Impact négatif sur les marges brutes/trésorerie

➤ *Les acteurs s'attendent à la poursuite d'un haut niveau de volatilité des prix des matières premières agricoles sur une tendance de fond à la hausse.*

III. Perspectives : enjeux majeurs et recommandations

b) Enjeux majeurs

Notre étude nous a permis d'identifier quatre enjeux majeurs des IAA face à la volatilité du prix des matières premières agricoles :

1

*En premier lieu, les entreprises agroalimentaires doivent maîtriser la **gestion des flux de matières** et les **impacts financiers** qui y sont associés.*

2

*La problématique de la cohérence et de la transparence des **mécanismes de formation des prix** est également l'un des enjeux clés.*

3

*Il apparaît, en outre, nécessaire d'établir un **partage équilibré au sein de la filière agroalimentaire** et d'assurer un cadre réglementaire cohérent.*

4

*Enfin, il est important de **structurer et de soutenir le secteur agroalimentaire** pour le maintien et le développement de l'activité sur le territoire français.*

Pour chacun des enjeux identifiés, nous formulons des recommandations organisées par axe. Sur les 25 mesures identifiées (cf. Annexe), nous avons identifié 6 mesures prioritaires sur les critères suivants :

- **Efficacité** : - Largeur de l'assiette ciblée par la recommandation
 - Effet de protection contre la volatilité
 - Caractère durable des effets
- **Faisabilité** : - Faisabilité réglementaire
 - Contraintes économiques et temporelles
 - Acceptabilité au sein la filière

III. Perspectives : enjeux majeurs et recommandations

c) Focus sur les recommandations prioritaires

Faisabilité →	<p>Développer un cycle de formations sur la gestion de matières premières agricoles</p> <p>Développer des guides filières de bonnes pratiques et des cadres de gestion</p> <p>Renforcer les outils existants (CIR, Pôles de compétitivité) et mieux informer les acteurs des possibilités qu'ils représentent</p>	<p>Fiabiliser et élargir les informations économiques de marché</p> <p>Encourager une meilleure utilisation des dispositifs de soutien au financement en place en les adaptant aux spécificités des IAA</p>	
	<p>Sensibiliser les partenaires financiers locaux aux risques « matières premières »</p> <p>Favoriser le développement de recherches appliquées dans la compréhension des fondamentaux de marché</p> <p>Sensibiliser le consommateur final aux justes prix pour le maintien d'une production nationale et européenne qui contribue à la sécurité alimentaire</p> <p>Soutenir les projets de coopération entre PME</p> <p>Renforcer la transparence sur la formation des prix tout au long de la chaîne de valeur par la pérennisation de l'Observatoire de la formation des prix et des marges</p>	<p>Prendre en compte les problématiques de mise en œuvre de la LME</p>	<p>Favoriser le développement d'outils de gestion du risque</p> <p>Améliorer la mise en œuvre des outils publics communautaires de régulation des marchés et étudier les coûts et les avantages de leur renforcement</p> <p>Encourager et accompagner la concentration du secteur par le renforcement ou la création de fonds privés spécialisés par filière et par la création d'un fonds public cofinancé par le FSI</p>
	<p>Favoriser les stratégies de mutualisation et de coopération entre les acteurs</p> <p>Accompagner l'évolution des conditions de fixation des prix et des volumes de lait collecté</p> <p>Faciliter le développement à l'export des entreprises françaises, simplifier les formalités administratives de douane</p>	<p>Structurer les relations commerciales par la précision des règles de contractualisation</p> <p>Lutter contre les distorsions de concurrence communautaires en harmonisant le coût du travail et les réglementations sanitaires et environnementales au sein de l'Union européenne</p> <p>Renforcer le système logistique de transport de marchandise français pour le rendre plus compétitif</p>	<p>Limiter la spéculation sur les marchés à terme par la réglementation des marchés financiers. Poursuivre les chantiers engagés au niveau communautaire sous l'impulsion du G20</p>

Efficacité →

III. Perspectives : enjeux majeurs et recommandations

c) Focus sur les recommandations prioritaires

1. Fiabiliser et élargir les informations économiques de marché

Contexte	<p>L'existence de données de marché fiables reflétant la réalité joue un rôle fondamental dans la gestion de la volatilité en ce sens qu'elle permet notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- À l'ensemble des acteurs économiques de se positionner et éviter que le manque d'information défavorise de manière trop importante un des protagonistes qui se trouve souvent être l'acteur économique le plus faible.- De mettre en place des dispositifs d'alerte effectifs et réactifs suite à des mouvements de prix trop brutaux ou bien des dispositifs d'anticipation de possibles situations de crises.- Le développement d'outils de gestion de la volatilité tels que les outils de marché.
Objectifs	<p>Pérennisation des indices considérés et reconnus comme fiables.</p> <p>Fiabilisation et développement des indices jugés utiles mais non fiables ou inexistantes.</p> <p>Ex. : mise en place d'indicateurs de prix fiables sur les principales pièces de découpe du porc.</p>
Cibles	<p>Ensemble des industries.</p> <p>Note : les industries de la meunerie et de l'alimentation animale sont certainement celles qui disposent des indices de prix les plus fiables (en amont et en aval). Une attention particulière semble devoir être apportée aux prix des pièces de porcs.</p>
Rôles	<p><u>Pouvoirs publics</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Identification des différentes références disponibles dans chacune des filières alimentaires et évaluation périodique de leur fiabilité.• Supervision et validation par l'Autorité de la statistique publique.• Organisation de la production de ces références de marché en s'appuyant soit sur des partenaires privés si l'information est déjà disponible (même partiellement), soit en réalisant eux-mêmes les collectes nécessaires. <p><u>Acteurs privés</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Définition et expression des besoins par les représentants des filières• Participation à des groupes de travail.• Réalisation des collectes de données lorsqu'ils sont mandatés pour la tenue des cotations.
Échéances	<p>Lancement à court terme pour un déploiement dans les 3 prochaines années.</p>
Principales barrières	<p>Nécessaire action concertée de filières différentes et des différents maillons d'une même filière.</p> <p>Disponibilité des organismes publics de coordination.</p> <p>Les informations de marché se privatisent et peuvent être payantes.</p>

III. Perspectives : enjeux majeurs et recommandations

c) Focus sur les recommandations prioritaires

2. Prendre en compte les problématiques de mise en œuvre de la LME

Contexte	Au-delà de leur exposition à la volatilité de leurs matières premières agricoles, la sensibilité des industriels à la volatilité dépend de leur capacité à transmettre les variations de prix en aval afin de maintenir leurs marges à des niveaux suffisants. Or, une partie importante d'entre eux vend ses produits directement à la grande distribution, dont le fort pouvoir de marché déséquilibre les négociations. L'application plus complète des dispositions de la LME visant à rééquilibrer ces relations entre industriels et grande distribution permettrait certainement aux industriels de mieux transmettre en aval les variations de prix constatées en amont, et ainsi de mieux résister à la volatilité.
Objectifs	Mieux assurer l'application du cadre législatif pour atteindre les objectifs de la loi (équilibrer les rapports de force entre la grande distribution et ses fournisseurs).
Cibles	Industries impliquées dans la fabrication de produits de grande consommation (dans notre étude, principalement biscuiteries, secteur laitier et fabricants de produits à base de porc).
Rôles	<p><u>Pouvoirs publics</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Faire un bilan de l'application de la LME, par exemple de manière annuelle, permettant de mettre en avant les freins à sa correcte application (notamment dans le recours à l'action judiciaire civile et pénale).• Renforcer les moyens des services de contrôle de la DGCCRF et encourager sa prise de position devant les tribunaux.• Étude de la possibilité de renforcer les prérogatives de la Commission d'examen des pratiques commerciales (CEPC) qui est une instance consultative (rôle d'arbitre et pouvoir d'enquête aujourd'hui détenus par l'Autorité de la concurrence et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes). <p><u>Acteurs privés</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Au niveau des fédérations, faciliter (et accompagner) la sollicitation de la Commission d'examen des pratiques commerciales (CEPC) pour l'examen de pratiques ou de clauses commerciales jugées comme abusives ou litigieuses.
Échéances	Lancement à court terme pour un déploiement dans les 3 prochaines années.
Principales barrières	Recours à l'action judiciaire limité du fait des craintes de déréférencement.

III. Perspectives : enjeux majeurs et recommandations

c) Focus sur les recommandations prioritaires

3. Favoriser le développement d'outils de gestion du risque

Contexte	Les outils de gestion du risque permettent aux acteurs de réduire significativement la volatilité des prix payés et augmentent leur capacité à absorber la volatilité.
Objectifs	<p>Émergence d'outils de couvertures dans d'autres filières que les productions végétales.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none">• Encourager l'initiative de la filière porc 2^e transformation, déjà engagée.• Développer des offres alternatives de produits dérivés sur des marchés organisés spécifiques à certaines utilisations tout en s'assurant de la transparence du processus.• Favoriser toutes autres initiatives ne relevant pas nécessairement des outils de marchés traditionnels (dispositifs fiscaux, assurances...).
Cibles	Ensemble des industries qui souhaitent s'engager dans cette démarche.
Rôles	<p><u>Pouvoirs publics</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Encourager les filières volontaires, apporter un soutien méthodologique, voire économique.• Créer un groupe ou une cellule spécifiquement en charge du développement d'outils de gestion de la volatilité agricole.• Favoriser l'émergence d'une recherche spécialisée afin de développer des outils d'aide à la décision, de nouveaux outils de gestion ou bien la compréhension des marchés. <p><u>Acteurs privés</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Définition et expression des besoins par les représentants des filières.• Création d'un groupe de travail chargé de porter le projet.• Implication des institutions financières.
Échéances	Lancement à court terme pour un déploiement dans les 3 prochaines années.
Principales barrières	<p>Le renforcement des règles communautaires de transparence et de régulation des marchés est un préalable au développement de l'utilisation des outils de marché. De nombreux acteurs industriels n'ont pas confiance dans le fonctionnement actuel.</p> <p>Les industriels souhaitent que les pouvoirs publics et notamment l'AMF assurent une réelle régulation et un contrôle des marchés financiers dérivés des matières premières agricoles à l'instar de ce que fait la FSA en Angleterre (l'équivalent de l'AMF à Londres).</p> <p>S'assurer de la réelle volonté des filières.</p> <p>Considérer les marchés à l'échelle européenne.</p>

III. Perspectives : enjeux majeurs et recommandations

c) Focus sur les recommandations prioritaires

4. Améliorer la mise en œuvre des outils publics communautaires de régulation des marchés et étudier les coûts et les avantages de leur renforcement

Contexte	La dérégulation progressive des marchés agricoles européens a entraîné une augmentation de l'exposition à la volatilité de l'ensemble des acteurs économiques situés en aval. Les coûts associés à la gestion de la volatilité par les acteurs privés, quoique mal connus, sont importants (couverture sur les marchés, ressources humaines et techniques, acquisition de capacités de stockage...). Les objectifs, l'efficacité et les moyens alloués aux mécanismes de régulation des marchés prévus dans le cadre de la politique agricole commune (aide au stockage privé, intervention publique, etc.) seraient à réévaluer au regard de ces coûts.
Objectifs	Limiter la volatilité des prix des matières premières agricoles et de certains produits intermédiaires sur les marchés européens.
Cibles	Ensemble des industries.
Rôles	<p><u>Pouvoirs publics</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Étudier l'opportunité d'utiliser une plus grande partie de la palette des mesures de régulation prévues par la politique agricole commune : aide au stockage privé, intervention et stockage public, mécanismes d'assurances, fonds de mutualisation, aides à l'écoulement...• Mieux identifier les mesures pertinentes à chaque marché en fonction de ses spécificités.• Mieux adapter les modalités de mise en œuvre des mesures d'intervention aux objectifs fixés : par exemple, les mécanismes d'intervention visant à fournir un filet de sécurité aux producteurs doivent être pointus et réactifs (à la hausse comme à la baisse). Pour ce faire, les moyens et l'expertise des organismes gérant l'intervention doivent être renforcés. Les systèmes d'information en support de ces organismes doivent notamment être renforcés.• Ajuster le niveau de décision pertinent en fonction du marché concerné (national/européen). <p><u>Acteurs privés</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Définition et expression des besoins par les représentants des filières aux instances françaises ou européennes.• Participation à des groupes de travail.
Échéances	Lancement à court terme pour un déploiement dans les 5 prochaines années.
Principales barrières	<p>Inertie et difficultés d'ordre politique liées à la concertation de tous les pays européens.</p> <p>Coût de ces mesures, qui doit cependant être relativisé et mis en regard du coût de gestion de la volatilité supporté par l'ensemble des acteurs de la filière, notamment privés.</p>

III. Perspectives : enjeux majeurs et recommandations

c) Focus sur les recommandations prioritaires

5. Encourager et accompagner la concentration du secteur par le renforcement ou la création de fonds privés spécialisés et par la création d'un fonds public cofinancé par le FSI

Contexte	Les acteurs de plus petite taille ou trop spécialisés ont moins de capacités d'absorber les chocs sur les prix amont. Soutenir les rapprochements qui engendrent des économies d'échelle, facilitent l'accès au financement et améliorent la trésorerie, permet de créer des entreprises plus résilientes à la volatilité.
Objectifs	Faciliter et inciter la restructuration des industries vers une plus grande concentration <i>via</i> des fonds d'investissements publics ou privés : <ul style="list-style-type: none">• État des lieux des fonds d'investissements privés sectoriels et étude de la pertinence d'une intervention de coordination des pouvoirs publics.• Création d'un fonds agroalimentaire coabondé par les principales IAA et par le FSI sur le même modèle que le FMEA (Fonds de Modernisation des Équipementiers Automobiles).
Cibles	Ensemble des industries agroalimentaires.
Rôles	<p><u>Pouvoirs publics</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">• FSI : étude sur le dimensionnement, les partenaires et la structure de gouvernance pertinente pour la création d'un fonds agroalimentaire, en collaboration avec les principaux industriels et l'ANIA ; création du fonds.• État des lieux des fonds d'investissements privés sectoriels. <p><u>Acteurs privés</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">• ANIA : collaboration avec le FSI sur la création d'un fonds agroalimentaire.
Échéances	Fonds agroalimentaire : étude de dimensionnement et concertation à court terme (6 mois) pour une mise en place à moyen terme (1-2 ans).
Principales barrières	L'implication des principaux acteurs industriels (intérêt réel des grands acteurs à investir dans un fonds sectoriel) et des fédérations est essentielle.

III. Perspectives : enjeux majeurs et recommandations

c) Focus sur les recommandations prioritaires

6. Encourager une meilleure utilisation des dispositifs de soutien au financement en place en les adaptant aux spécificités des IAA

Contexte	Les stratégies d'innovation et de diversification qui permettent de se positionner sur des marchés plus variés et potentiellement à plus forte valeur ajoutée sont utiles aux entreprises pour augmenter leur rentabilité et donc leur résilience aux chocs sur les prix amont et diminuer leur exposition à la volatilité. Les IAA ne sont cependant pas toujours en mesure de réaliser les investissements nécessaires alors que des dispositifs de soutien au financement existent et semblent sous-utilisés.
Objectifs	Augmenter la part des dispositifs de soutien au financement affectée aux IAA.
Cibles	Ensemble des industries agroalimentaires.
Rôles	<p><u>Pouvoirs publics :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Administrateurs des dispositifs de financement en place (OSEO notamment) : analyse de la part des financements allouée à l'agroalimentaire, identification des causes expliquant leur sous-représentation. Définition et mise en place de mesures correctrices. Au besoin, création de sous-structures dédiées aux industries agroalimentaires dotées de budgets propres pour mieux s'adapter aux spécificités du secteur. <p><u>Acteurs privés :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Fédérations professionnelles : poursuivre la communication réalisée auprès des membres sur les outils de financement disponibles. Un guide relatif aux dispositifs OSEO et un guide des financements ont d'ores et déjà été réalisés par l'ANIA.
Échéances	Diagnostic des causes de la sous-représentation : court terme (6 mois). Mise en place de mesures correctrices : moyen terme (1an). Meilleure information aux industriels sur les aides disponibles : court terme (6 mois).
Principales barrières	

Présentation des principaux résultats de l'étude

I. Cadre de l'étude

- a) *Contexte*
- b) *Objectifs*
- c) *Approche retenue et limites*

II. Quatre industries face à la volatilité

- a) *Sensibilité à la volatilité*
- b) *Maturité face à la volatilité*
- c) *Synthèse : vulnérabilité à la volatilité*



III. Perspectives : enjeux majeurs et recommandations

- a) *Vision des acteurs interrogés*
- b) *Enjeux majeurs*
- c) *Focus sur les recommandations prioritaires*

IV. Conclusion et annexe

Conclusion

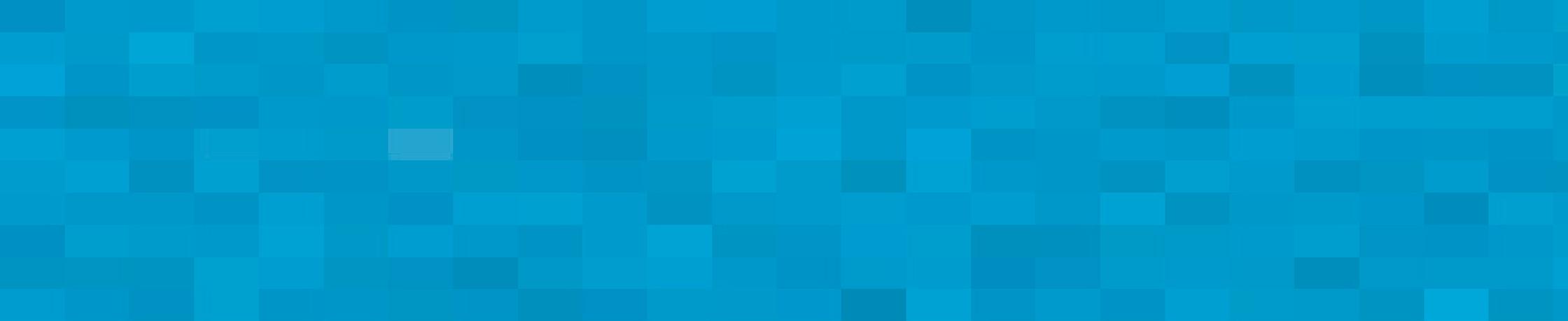
- L'industrie agroalimentaire française, secteur essentiel de l'activité économique du pays, est désormais confrontée à une **forte volatilité des prix des matières premières** en amont. Cette situation, relativement nouvelle, est désormais un **facteur structurel**.
- L'analyse des résultats économiques des acteurs ainsi que les entretiens réalisés auprès d'experts et représentants de fédérations ont montré une **détérioration des résultats économiques** ainsi qu'un **accroissement de la concentration** des filières sur la dernière décennie, en parallèle des épisodes de volatilité. C'est un sujet central pour les entreprises, **un risque important et un facteur d'anxiété**.
- Nous avons identifié quatre enjeux et **six mesures prioritaires** qui pourraient être mises en place pour aider les industriels à faire face aux difficultés générées par la volatilité. Cette approche transverse ne doit cependant pas faire oublier les **fortes spécificités sectorielles** des différentes industries.
- Cette étude, centrée sur le diagnostic de la situation d'une sélection d'industriels face à la volatilité, n'est pas une analyse détaillée et exhaustive de la situation des IAA françaises. Elle **propose des axes d'action**, mais ceux-ci pourraient nécessiter d'être précisés et approfondis, par des études et des concertations complémentaires, afin d'assurer une efficacité et une pertinence optimales.

Annexe : liste des recommandations

Pour chacun des enjeux identifiés, les recommandations sont organisées par axe.

			Principales industries concernées
<p>1</p> <p>Maîtriser la gestion des flux de matières et ses impacts financiers au sein de l'entreprise</p>	<p>Axe 1 – Favoriser les montées en compétence pour assurer une compréhension des risques « matières premières »</p>	<i>Développer un cycle de formations sur la gestion de matières premières agricoles</i>	
		<i>Développer des guides filières de bonnes pratiques et des cadres de gestion</i>	
		<i>Sensibiliser les partenaires financiers locaux aux risques « matières premières »</i>	
		<i>Favoriser le développement de recherches appliquées dans la compréhension des fondamentaux de marché</i>	
	<p>Axe 2 - Accompagner les entreprises dans la gestion de leur trésorerie</p>	<i>Développer la capacité des entreprises à anticiper et à gérer les besoins en trésorerie</i>	
		<i>Accompagner les entreprises dans le renforcement de leurs fonds propres</i>	
<p>2</p> <p>Assurer la cohérence des mécanismes de formation des prix pour une négociation juste et équilibrée</p>	<p>Axe 1 - Accroître la disponibilité et la fiabilité des informations économiques</p>	<i>Fiabiliser et élargir les informations économiques de marché</i>	
		<i>Pérenniser l'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires et élargir son champ d'investigation</i>	
	<p>Axe 2 – Identifier les mécanismes de formation des prix les plus pertinents par filière et contribuer à leur mise en place</p>	<i>Accompagner l'évolution des conditions de fixation des prix et des volumes de lait collecté</i>	
		<i>Mettre en place des indicateurs de prix fiables sur les principales pièces de découpe du porc</i>	

<p style="text-align: center;">3</p> <p>Établir un partage du risque équilibré au sein de la filière, assurer un cadre réglementaire cohérent</p>	<p>Axe 1 - Stabiliser les prix des matières premières en amont</p>	<p>Améliorer la mise en œuvre des outils publics communautaires de régulation des marchés et étudier les coûts et les avantages de leur renforcement</p>	
		<p>Limiter la spéculation sur les marchés à terme par la réglementation des marchés financiers. Poursuivre les chantiers engagés au niveau communautaire sous l'impulsion du G20</p>	
	<p>Axe 2 – Rééquilibrer les relations au sein des filières</p>	<p>Renforcer la transparence sur la formation des prix tout au long de la chaîne de valeur par la pérennisation de l'Observatoire de la formation des prix et des marges</p>	
		<p>Prendre en compte les problématiques de mise en œuvre de la LME</p>	Biscuits/ Gâteaux
		<p>Favoriser les stratégies de mutualisation et de coopération entre les acteurs</p>	
		<p>Sensibiliser le consommateur final aux justes prix pour le maintien d'une production nationale et européenne qui contribue à la sécurité alimentaire</p>	
	<p>Axe 3 – Développer et soutenir des outils de partage du risque pertinents et adaptés</p>	<p>Favoriser le développement d'outils de gestion du risque</p>	
<p>Structurer les relations commerciales par la précision des règles de contractualisation</p>			
<p style="text-align: center;">4</p> <p>Structurer et soutenir le secteur pour le maintien et le développement de l'activité sur le territoire français</p>	<p>Axe 1 - Soutenir la compétitivité et l'innovation des PME</p>	<p>Renforcer les outils existants (CIR, pôles de compétitivité) et mieux informer les acteurs des possibilités qu'ils représentent</p>	
		<p>Encourager une meilleure utilisation des dispositifs de soutien au financement en place en les adaptant aux spécificités des IAA</p>	
	<p>Axe 2 - Accompagner la nécessaire concentration des PME</p>	<p>Soutenir les projets de coopération entre PME</p>	
		<p>Encourager et accompagner la concentration du secteur par le renforcement ou la création de fonds privés spécialisés par filière et par la création d'un fonds public cofinancé par le FSI</p>	
	<p>Axe 3 - Renforcer la compétitivité des entreprises françaises</p>	<p>Lutter contre les distorsions de concurrence communautaires en harmonisant le coût du travail et les réglementations sanitaires et environnementales au sein de l'Union européenne</p>	
		<p>Renforcer le système logistique de transport de marchandise français pour le rendre plus compétitif</p>	
		<p>Faciliter le développement à l'export des entreprises françaises, simplifier les formalités administratives de douane</p>	



dgcis

direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services

PIPAME

Pôle interministériel de prospective et d'anticipation
des mutations économiques